



### **Location :**

Vendredi 8h. au Dimanche 18h. : 800.-

Samedi 8h. au Dimanche 18h. : 550.-

La journée de 8h. à 24h. : 350.-

La semaine du Lundi au Dimanche 18h. : 1200.-

### **Mode de Paiement :**

Les cartes de crédit ne sont pas acceptées. Paiement comptant ou compte Iban, 3 semaines avant le début du contrat. En cas d'annulation, 50% du montant vous sera retenu.

### **Locaux :**

Terrasse 80 pers. Salle 20 pers, Buvette et Cuisine équipée, w.c.

### **Equipements :**

Lave-vaisselle, Congélateur, Frigo, Chambre-Froide Electricité, Gaz, Eau, Sanitaires, Fours, Tables, Chaises, Bancs, Vaisselle.

### **Les Clefs :**

Les clefs sont à retirer auprès de la personne responsable et doivent être rendues selon convenance du contrat ou dans la boîte aux lettres.

### **Responsabilités :**

Un état des lieux est fait avant et après chaque manifestation, chaque utilisateur est responsable de l'ordre et de la tenue des participants. Les détériorations causées par l'utilisateur ou par les personnes participant sous sa responsabilité à la manifestation seront à la charge de l'utilisateur responsable.

En cas de panne d'un appareil, aucune réduction de prix ne peut être réclamée.

### **Nettoyages :**

Après chaque utilisation, le locataire est tenu de nettoyer les lieux, du matériel est à sa disposition. Le mobilier et la vaisselle mis à disposition seront nettoyés et rangés. La vaisselle manquante ou cassée sera facturée à l'utilisateur. Tous les locaux doivent être rendus propres et en ordre, y compris les sanitaires, pour le lendemain de la réservation à 8h00 au plus tard.

Les abords seront également rendus en parfait état de propreté sans traces de déchets, d'affiches, de décorations, mégots etc., au sol. Enlever les balisages.

Toutes déprédations non signalées ou cachées seront facturées, de même que les frais de nettoyage, fixés à 250.-, si les locaux ne sont pas rendus totalement propres.

**L'utilisateur doit obligatoirement avoir une R.C. ménage .**

### **Respect du Voisinage :**

Il est rappelé aux utilisateurs qu'ils doivent respecter les prescriptions relatives au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique la journée et dès 22h00 les portes et les fenêtres seront fermées.

Ne pas laisser tourner un véhicule sur le parking, éviter de parler trop fort afin de respecter le voisinage (départs tardifs).

### **Déchets :**

Les sacs poubelles, tous les déchets, bouteilles, plastic, cartons sont à la charge du locataire de même que leurs évacuations.

### **Parcs Chevaux :**

Il est strictement interdit de pénétrer dans les parcs des chevaux , il est strictement interdit de les nourrir.

Il en va de votre sécurité et du bien être des animaux.

### **Avant votre Départ :**

Merci de contrôler que tous les frigos et les congélateurs soient vidés et débranchés, toutes les lumières éteintes, les portes de la terrasse fermées et le gaz cuisine éteint.

### **Divers :**

Le locataire sera informé pour le bon fonctionnement du chauffage, de la cuisinière à gaz, des luminaires etc., des fiches et des modes d'emploi seront à votre disposition.

**Nous vous souhaitons un très bon séjour.**

**Châtel-st-Denis, le**

**Le propriétaire :**

**Le locataire :**

**Ranch du Rotzé**

**La Frasse 224**

**1618 Châtel-st-Denis**

**079/653.55.76 ou 079/676.93.88**

**riri.b @bluewin.ch**